

Note de lecture rédigée par Jean-Pierre Raoult<sup>1</sup>

## STATACTIVISME : COMMENT LUTTER AVEC DES NOMBRES

Sous la direction d'Isabelle BRUNO, Emmanuel DIDIER et Julien PRÉVIEUX

**Édition** : La découverte, Collection Zones – mai 2014

Cet ouvrage collectif (16 contributions, précédées par une introduction rédigée par les trois « directeurs » de la publication) n'est pas un livre d'enseignement, ni même un recueil d'articles dans lequel des enseignants pourraient trouver en abondance des données susceptibles de leur servir pour traiter des exemples dans leur cours de statistique.

Si nous avons cependant trouvé intéressant de proposer, pour *Statistique et Enseignement*, une note de lecture sur cet ouvrage destiné à un « grand public », c'est parce que la réticence qu'éprouvent nombre d'enseignants à utiliser à l'appui de leur cours de statistique des données issues de la sphère publique tient largement à ce que celles-ci leur paraissent souvent « formatées », diffusées qu'elles sont par des autorités (INSEE, services statistiques de ministères, publications liées aux milieux économiques...) qu'ils suspectent de les biaiser, ou du moins de les trier, en fonction de leurs intérêts ; on est ici dans la ligne de l'étymologie du mot *Statistik* : science de (ou plutôt au service de) l'Etat. De plus celles de ces données dont l'étude leur paraîtrait la plus précieuse pour la formation civique de la jeunesse, telles celles sur le PIB, sur les niveaux de prix ou encore sur les taux de chômage, pour lesquelles abondent dans les médias des évolutions temporelles ou des comparaisons entre pays, reposent sur des indices qui semblent souvent arbitraires voire manipulables. Il peut donc intéresser ces enseignants de voir, à travers cet ouvrage, comment des statisticiens, des sociologues, des politologues, ont développé sur ces thèmes des points de vue différents, non liés aux puissances en place. On lit en effet dans l'introduction de ce volume : *Si aujourd'hui on reproche volontiers aux statistiques leur connivence avec le pouvoir et la sanction, l'histoire de leurs liens avec la réforme sociale et l'émancipation est tout aussi longue et riche. Les statistiques ont aussi, par le passé, montré qu'une autre réalité était possible ou ont rendu d'autres possibilités réelles ... Le statactivisme, qui est un néologisme de notre invention, doit être compris à la fois comme un slogan à brandir dans des luttes et comme un concept descriptif, utilisé pour qualifier les expériences visant à se réapproprier le pouvoir émancipateur des statistiques.*

Vu la richesse de cette œuvre collective, on ne peut pas présenter dans cette note de lecture toutes les contributions qui y figurent ; nous nous contentons ainsi de citer l'existence des articles, fort originaux pourtant, portant sur le domaine artistique. Nous allons mettre l'accent sur les textes qui nous ont paru les plus instructifs ainsi que sur l'un d'entre eux qui a suscité chez nous des réserves.

---

<sup>1</sup> Professeur des universités honoraire, Université Paris-Descartes ; Comité Scientifique des Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques, [jpraoult@orange.fr](mailto:jpraoult@orange.fr)

*Note de lecture : « STATACTIVISME : Comment lutter avec des nombres » (2014)*

Une brillante mise en perspective, épistémologique et historique, de l'objet de l'ouvrage figure dans le texte de Luc Boltanski titré *Quelle statistique pour quelle critique ?* Celui-ci fait remonter au début des années soixante-dix la mise à jour de la dépendance des résultats statistiques à l'égard des opérations de codification et des nomenclatures sur lesquelles ils reposent. Il pose la problématique centrale de cet ouvrage en les termes suivants : *Si les instruments statistiques ne peuvent dénombrer que ce qui a été préalablement catégorisé, et si les modes de catégorisation sur lesquels ils reposent sont solidaires d'intérêts sous-jacents, comment ces outils peuvent-ils prétendre contribuer au dévoilement critique d'une réalité supposée « profonde » dissimulée par la réalité officielle et construite.* Il montre que la réponse à cette question passe par une analyse fine de la notion de critique statistique, distinguant entre « critique réformiste » et « critique radicale ».

Témoigne ensuite d'une hauteur de vue particulièrement remarquable l'article posthume d'Alain Desrosières (décédé en 2013) intitulé *La statistique, outil de libération ou outil de pouvoir ?* Celui-ci met en évidence que *l'hégémonie des classes traditionnelles est souvent fondée sur l'implicite, l'évidence non interrogée vécue comme « naturelle ».* C'est ce « naturel » qu'un certain usage normatif des statistiques tend à conforter alors que, au contraire, *l'extension des droits sociaux et des systèmes de protection sociale est liée à une extension des domaines pouvant faire l'objet d'enquêtes statistiques.* Cette conviction est étayée historiquement, une attention particulière étant portée sur les thèmes de l'indice des prix et de l'articulation entre les mesures du chômage et de la pauvreté. Mais (et c'est un point essentiel sur lequel reviennent d'autres auteurs qu'Alain Desrosières) *pour assurer la réussite d'une innovation statistique, il ne suffit pas qu'elle soit techniquement innovante ; il faut qu'elle corresponde à de nouvelles façons de penser et d'organiser les rapports sociaux, qu'elle contribue en retour à faire exister ; et aussi qu'un réseau d'innovateurs trouve suffisamment d'alliés pour la diffuser.* Cette opportunité de diffusion pour un outil statistique venu « à point nommé » est mise en évidence par Alain Desrosières sur deux exemples très récents, celui du classement de Shangai des universités (dont le caractère « nouveau » ne doit pas masquer la cohérence avec le tournant néolibéral symbolisé par le « consensus de Washington » fondé sur le libre-échange et la concurrence généralisée au niveau mondial) et, a contrario, la mise en évidence récente (travaux de Thomas Piketty en France, mais aussi de chercheurs américains) de *la face noire de la mondialisation néolibérale, c'est-à-dire l'explosion des inégalités, avec l'enrichissement vertigineux de la partie déjà la plus riche des classes dominantes.*

La manipulation des chiffres de la délinquance est un thème devenu très « populaire » en France, car touchant à un domaine des plus sensibles politiquement et le caractère pervers de la « politique du chiffre » y a été particulièrement évident. Un chapitre y avait d'ailleurs été consacré au sein d'un ouvrage publié en 2009 (Editions La découverte, Collection Cahiers libres), signé « Lorraine Data » (qui est présenté comme *le pseudonyme collectif de fonctionnaires issus de la statistique et de la recherche publiques, dont la plupart sont tenus à l'obligation de réserve*) et titré : *Le grand truquage. Comment le gouvernement manipule les statistiques.* De telles manipulations sont analysées ici dans deux articles. Celui (traduit de l'américain) de Eli B. Silverman titré *Le jeu de la police avec les taux de criminalité* décrit le système de *management de la performance et de la responsabilité* mis en place dans le NYPD (New York Police Department) à partir de 1994 sous le nom de *Compstat* et explique comment une équipe de chercheurs, à laquelle il appartient, a pu mettre en évidence l'aspect fallacieux des « succès », en termes de baisse de la criminalité, dont le NYPD se targuait en se reposant sur cet outil. S'agissant de la France, et sur un mode ironique, l'association

J.-P. Raoult

« Pénombre »<sup>2</sup> présente ici (dans un article titré *Du nombre en public*) un petit film où un imaginaire brigadier chargé des statistiques dans un commissariat non moins imaginaire explique comment faire dire aux chiffres « ce qu'on leur demande ».

Un problème central en statistiques sociales est celui des « catégories » sur lesquelles elles portent : trop changeantes elles nuisent à l'analyse des évolutions ; trop stables elles concourent à figer ces *évidences non interrogées vécues comme naturelles* que dénonçait Alain Desrosières. L'attitude « stactiviste » conduit à s'interroger sur la pertinence des catégories en usage mais aussi à en faire émerger de nouvelles, dont l'absence obérait les possibilités d'études de certains phénomènes. Pour indispensable qu'il soit, ce processus de création de catégories n'est pas évident et est loin d'être neutre. L'article de Cyprien Tasset, intitulé *Les « intellos précaires » et la classe créative : le recours à la quantification dans deux projets concurrents de regroupement social* montre bien, en analysant des études sociologiques, menées aux USA et en France, et visant des « individus » auxquels une description sommaire attribue de nombreux caractères communs, mais antérieurement non considérés comme tels, que *ce qui s'oppose ce sont moins des groupes (ils ne sont pas constitués) que des façons de faire des groupes, de représenter la société et d'agir sur elle*.

Pareil recul n'est pas le lot de l'article de Louis-Georges Tin, titré *Qui a peur des statistiques ethniques ?* Président du CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires)<sup>3</sup>, l'auteur fait remonter à l'action de Victor Schoelcher mettant en évidence la discrimination administrative des « noirs » en Martinique au XIX<sup>e</sup> siècle toute une suite d'efforts, se heurtant en France à un « tabou » constant, pour faire mettre en place des « statistiques ethniques » sur lesquelles appuyer les luttes contre les discriminations. Il écrit, décrivant la situation avant les actions du CRAN : *Pour ce qui est des noirs, par exemple, la volonté de ne pas savoir l'emportait largement ; personne ne savait d'ailleurs combien ils étaient dans ce pays ; les chiffres les plus divers circulaient officieusement et ils allaient de un à six millions*. Le problème qui se présente ici est que, si le repérage du « noir » dans la Martinique de Schoelcher ne posait de problème ni technique ni social, il n'en est pas de même dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle ; la définition de la catégorie « noir » est loin d'être claire dans un pays au métissage important et où se croisent des populations venues des Antilles, d'Afrique subsaharienne... voire des descendants de familles noires implantées en « métropole » depuis longtemps. La « réification » qui peut résulter de la tentative de manipuler (hors certains contextes de recherche sociologique ou médicale bien catalogués et contrôlés) des catégories ethniques est porteuse de risques souvent dénoncés (des problèmes analogues à celui des « noirs » se posent avec des modalités propres, pour les autres « ethnies » que l'on pourrait envisager de prendre en compte) et d'autres indicateurs statistiques peuvent permettre de mettre en évidence les discriminations liées dans ce pays au nom ou au prénom, au quartier d'habitation, aux lieux de naissance de membres de la famille... Il s'agit à tout le moins d'un sujet controversé, pour lequel les références à des pays étrangers sont sujettes à caution vu la diversité des situations historiques et des contextes de société actuels : la France n'est ni les USA, ni l'Afrique du Sud, ni le Royaume-Uni, pays où la catégorisation ethnique est institutionnelle, depuis longtemps ou depuis quelques décennies. Il nous paraît donc regrettable que cet article élude ce problème central de la possibilité de définition de la catégorie étudiée, avec les conséquences que peut entraîner cette définition ; l'auteur conclut en effet, sur un ton assez polémique : *Qu'ils* (ce *ils* renvoyant ici à *ceux qui s'opposent aux*

<sup>2</sup> <http://www.penombre.org>

<sup>3</sup> <http://www.le-cran.fr>

*Note de lecture : « STATACTIVISME : Comment lutter avec des nombres » (2014)*

*statistiques ethniques) le veillent ou non leur attitude contribue objectivement à couvrir d'une voile de pudeur – ou d'hypocrisie – la réalité des discriminations raciales en France.*

A la suite des articles que nous venons d'évoquer, et qui portaient sur les catégories statistiques, l'ouvrage présente cinq textes qui critiquent des indicateurs en vigueur et racontent comment, avec plus ou moins de succès selon les cas, en ont été proposés d'alternatifs. Nous les présentons ci-après.

Le texte de Ivan du Roy, *Peut-on quantifier la souffrance au travail ?* part du « scandale » provoqué par des taux de suicides paraissant anormalement élevés dans France Télécom en 2009 pour montrer comment s'est ainsi créé un climat favorisant des études de plus en plus fines et de plus en plus vastes, croisant les données avec l'étude de terrain détectant les facteurs de souffrance, et aboutissant localement à des changements dans le « management » du personnel, à des sanctions de responsables et finalement à une action judiciaire en cours.

Le texte de Damien de Blic, *Quantifier contre les chiffres : une estimation du coût des expulsions de sans-papiers* a l'avantage de montrer comment un indicateur « non moral », dans un domaine où l'emportent en général les chiffres « militants » (dans un sens ou un autre, pour valider la politique d'expulsions ou pour la contrer), fondé sur des données officielles accessibles mais jamais croisées, permet de mettre en évidence l'inanité d'une politique. Il conclut : *Si un collectif comme RESF<sup>4</sup> insiste pour affirmer que « les chiffres ont un visage », argumenter sur la base de chiffres gestionnaires ne participe pas pour autant d'une déshumanisation ... mais contribue à mettre en lumière le caractère inhumain d'une politique du chiffre poussée jusqu'à l'absurde.*

Dans *Le BIP 40 : alerte sur la pauvreté*, Pierre Concialdi raconte l'aventure de l'indicateur « Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté », prenant en compte 40 critères, créé en 1994 par le RAI (« Réseau d'Alerte sur les Inégalités »). Son ambition était d'être *un indicateur d'alerte ... afin de révéler ... la face cachée ... de l'envolée des cours boursiers en vérifiant si la hausse du CAC 40 se traduit – ou non – par une augmentation des inégalités et de la pauvreté.* L'histoire du BIP 40, relatée ici, est emblématique à la fois par ses succès, en particulier son influence sur les travaux du CNIS (Conseil National de l'Information Statistique)<sup>5</sup> et de quelques autres lieux de la statistique institutionnelle en France, et par ses difficultés : la vertueuse « transparence » de la confection de l'indice a paradoxalement alimenté les critiques, et (on rejoint ici l'une des remarques d'Alain Desrosières) la faiblesse des ressources militantes nécessaires pour le maintenir en fonctionnement en a entraîné l'abandon en 2007.

Un autre exemple de statactivisme réussissant dans sa pression sur les institutions (CNIS, INSEE) est celui présenté en détail dans l'article de Bernard Sujobert intitulé *Comment intervenir sur le programme de la statistique publique : l'exemple des inégalités sociales.* Il décrit comment un groupe de travail au sein du CNIS, animé en particulier par les représentants syndicats au sein de cette instance, *est parvenu à faire adopter par l'INSEE une nouvelle approche des inégalités qui montre que les différences entre les plus riches et les autres se creusaient de façon marquée, alors même que les anciennes façons d'en rendre compte n'en montraient rien.*

<sup>4</sup> Réseau Education Sans Frontières

<sup>5</sup> <http://www.cns.fr/cms>

*J.-P. Raoult*

C'est le même type de démarche que décrit Florence Jany-Cartice dans *Fair : le Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse*. Elle précise : *Cet indicateur émane d'un groupe citoyen qui s'est constitué contre l'hégémonie des indicateurs économiques de richesse*. Ceci vise le PIB, bien sûr, aussi l'IWI (Inclusive Wealth Index) du Programme des Nations Unies pour le Développement, ainsi que l'Indicateur du Mieux-Vivre de l'OCDE. La position exprimée et mise en pratique par les animateurs de ce réseau est que *les questions portant sur l'opportunité d'autres indicateurs de richesse ne sont pas techniques mais nécessitent des débats publics : derrière les indicateurs il y a toujours des conventions de représentation de la société*.

Au travers de la dernière phrase ici citée, nous retrouvons une fois de plus les points forts des articles liminaires de Luc Boltanski et Alain Desrosières, en particulier l'affirmation fortement exprimée par Alain Desrosières du caractère vicieux du « naturel » revendiqué par les instances en place et par ceux qui élaborent et alimentent les outils statistiques qu'elles promeuvent. Une des forces de cet ouvrage est de fournir des voies d'accès diversifiées à la manifestation de cette réalité. C'est pourquoi nous encourageons à sa lecture, sinon intégrale, du moins au gré des chapitres selon les intérêts du lecteur.